

Allotissement plus fin par produit ou famille de produits

Construction d'un appel d'offres ciblant les produits et les familles de produits pour permettre à tous les acteurs de candidater, petits et grands (producteurs, distributeurs et transformateurs).

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Promouvoir un approvisionnement plus durable, soutenir les petits producteurs et rendre accessible la commande publique à un plus grand nombre d'acteurs.



Effets positifs

Aide à la petite production locale spécialisée.

Encouragement à la création de structures collectives entre les producteurs.

Opportunités de nouveaux marchés en RS.

Réduction du gaspillage alimentaire.

Proximité des producteurs présumant une diminution du nombre de kilomètres parcourus pour l'acheminement à l'UCP.

Meilleure qualité et fraîcheur des produits.

Encouragement d'une démarche vertueuse en termes d'approvisionnement de proximité parmi les acteurs de la chaîne d'approvisionnement RS.

Renforcement de la cohésion sociale entre les acteurs de la chaîne.

Création de lien social entre les producteurs.

Meilleur accès à des produits de proximité pour tous les enfants.

Satisfaction d'une demande sociale pour une alimentation de meilleure qualité et soutien aux mesures MCA.

Dimensions de la durabilité impactées



Effets négatifs

Charge de travail supplémentaire pour le service administratif de la politique alimentaire et des marchés publics.

Charge administrative supplémentaire pour les grandes structures d'approvisionnement.

Conditions de réussite de l'action

- Travail de *sourcing* à faire en amont.
- Création d'un groupe de travail pour la structuration des filières d'approvisionnement local.

Facilitateurs

- Initiative clairement soutenue par la Loi Egalim de 2019.
- Engagement de la ville dans le Pacte de Milan et l'Agenda 2030.
- Volonté politique clairement exprimée et maintenue.

Freins à la mise en place de l'action

- Réduction de la taille des lots entraînant une augmentation tarifaire à l'unité achetée.
- Incertitude liée à l'arbitrage annuel des budgets par les élus et l'administration.
- Aversion des producteurs fournisseurs pour les démarches administratives.
- Absence de certains produits dans la production du territoire.

Plus de produits bio et de proximité

Développement de l'approvisionnement en produits durables, biologiques et de proximité.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Promouvoir une alimentation durable, opter pour des produits issus de l'agriculture locale et biologique et participer à la structuration des filières d'approvisionnement.



Effets positifs

Développement de l'offre alimentaire du territoire, à travers la structuration de filières d'approvisionnement local.

Développement du Marché d'Intérêt national de la Métropole.

Développement de la filière de transformation.

Limitation des émissions de polluants agricoles dans l'environnement.

Réduction du gaspillage alimentaire grâce à une meilleure qualité gustative des repas.

Réduction des inégalités sociales en termes d'accès à des produits de proximité (ou bio).

Amélioration de la motivation au travail pour les cuisiniers de l'UCP.

Support de sensibilisation des enfants à une alimentation saine.

Augmentation de la part de produits bruts, frais et de saison.

Diminution de l'exposition aux pesticides et augmentation de la teneur en antioxydants avec les produits bio.

Revalorisation de l'image de la cantine.

Dimensions de la durabilité impactées



Effets négatifs

Augmentation du budget dépensé par la Ville.

Risque de stigmatisation des enfants non consommateurs de produits bio à la maison.

Conditions de réussite de l'action

- Implémentation de l'action « allotissement plus fin ».
- Travail de *sourcing* en amont.
- Création d'un groupe de travail pour la structuration de filières d'approvisionnement local.
- Présence d'une légumière sur le MIN.
- Achat de produits bio locaux.

Facilitateurs

- Volonté politique clairement exprimée et maintenue.
- Initiative clairement soutenue par la Loi Egalim de 2019.
- Priorité donnée au critère « qualité » dans l'octroi des marchés (critère: 80 % qualité et 20 % prix).
- Demande sociétale correspondant à cette action.
- Intégration des outils au PEDT.

Freins à la mise en place de l'action

- Manque de disponibilité des produits bio au bon calibre et en quantités suffisantes sur les marchés.
- Absence de certains produits dans la production du territoire.

Témoignages

Fournisseurs

« Distribuer en local, comme à la cuisine centrale par exemple, fait remonter l'information beaucoup plus rapidement que quand on vend en centrale. Il y a un contact direct avec le client, qui peut nous faire des retours sur la qualité du produit et on peut rapidement appliquer des changements. Ça permet de monter en qualité et donne la possibilité de se remettre en question en tant que producteurs. »

« Bio c'est bon pour la santé car ils (les producteurs) ne mettent pas de produits chimiques. »

« On voit qu'il est fait par des artisans parce qu'il est aéré. »

« Le pain bio est meilleur pour la planète, car il n'y a pas de produits chimiques. »

« Quand c'est bio c'est plus cher, mais au moins les producteurs gagnent plus. »

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX RÉFÉRENTIELS DE DURABILITÉ DES SA

LOCALE	ODD DE L'AGENDA 2030
Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre.	1. Instaura des programmes d'une agriculture nourricière et vivrière de proximité.
Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.	12. Lie les territoires urbains, péri-urbains et ruraux afin d'assurer une distribution juste et efficace des ressources en terres.
	3. Promue les dispositifs de protection sociale visant à assurer à tous l'accès à une alimentation saine et durable.
	12. Met en place des politiques de soutien des marchés locaux permettant à la fois de satisfaire les besoins des consommateurs et des producteurs.
	12. Promue et renforce la production alimentaire urbaine et périurbaine locale.
	13. Adapte les menus des cantines scolaires afin de promouvoir une alimentation respectueuse de l'environnement dès le plus jeune âge.
	13. Promue les circuits courts de manière à réduire la production de CO ₂ , nécessaire à l'approvisionnement des villes en nourriture.
	15. Promue des pratiques agricoles, d'élevage et d'agroforesterie respectueuses de l'environnement.

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPF

- Réorienter les programmes d'alimentation scolaire afin de proposer des aliments sains et locaux.
- Promouvoir et renforcer la production respectueuse de l'alimentation urbaine et périurbaines.
- Veiller à assurer la cohérence entre la production, la transformation et la distribution dans les villes et les régions rurales voisines.
- Réviser la politique des marchés publics et du commerce pour faciliter l'approvisionnement alimentaire en circuits courts.
- Assure aux producteurs l'accès aux services institutionnels et aux infrastructures nécessaires au développement de leur activité économique.
- Améliore la participation des parties prenantes de la chaîne alimentaire en partenariat avec les instituteurs de la Ville afin de participer à l'élaboration d'un agriystème durable et permet l'alimentation saine de tous.
- Promote une pisciculture et une pêche durable, respectueuse de l'environnement et attentive à la préservation de la biodiversité.
- Promue une pisciculture et une pêche durable, respectueuse de l'environnement et attentive à la préservation de la biodiversité.
- Promue des pratiques agricoles, d'élevage et d'agroforesterie respectueuses de l'environnement.
- Favorise le dialogue entre producteurs, consommateurs, acteurs de la société civile et institutions municipales de manière à élaborer conjointement des solutions durables aux défis que représente l'alimentation de tous.

2	3	12	13	15

1	11	14	16	17

1	11	14	16	17

1	11	14	16	17

1	11	14	16	17

Évaluation URBAL du programme « Ma cantine autrement »

B. Intoppa⁽¹⁾, M. Perignon⁽²⁾, O. Lepiller⁽³⁾, O. Roudelle⁽⁴⁾, G. Chaboud⁽⁴⁾, L. Lignon⁽⁵⁾, E. Richer-Granier⁽⁵⁾, E. Valette⁽¹⁾. NOVEMBRE 2021

Dimensions de la durabilité



INDICATEURS UTILISÉS Les données sont collectées pour évaluer la performance de l'action.

INDICATEURS À MOBILISER existants ou dont des données sont déjà disponibles, et qui pourraient évaluer la performance de l'action.

INDICATEURS À CRÉER pour améliorer l'évaluation.

Sources des témoignages
 Enfants - mémoire de Master 2 d'Opélie Roudelle, ISTIA, Université Toulouse Jean Jaures.
 Fournisseurs: travail de thèse en cours de Veronica Bonomelli, Université Libre de Bruxelles.
 Agents: groupe de travail des référents des restaurants scolaires - pilotes + conduit par la DPA en 2019.

Références
 Objectifs P2A, Montpellier Méditerranée Métropole, 2015.
 Objectifs de la loi Egalim, Mesures de la loi Egalim, CNRC, 2020.
 Actions recommandées du MUFPF, Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan, cadre de suivi, FAO, 2019.
 ODD. Déclaration de Montpellier, 5^e rencontre annuelle et sommet des maires, 7-8-9 octobre 2019.

Acronymes et abréviations

AERS Agents d'entretien en restauration scolaire
 ODD Contrat à durée déterminée CNFT Centre national de la fonction publique territoriale
 DPA Direction de la politique alimentaire
 GEMRCN Groupement d'étude des marchés en restauration collective et de nutrition
 GES Gaz à effet de serre
 GPAO Gestion de production assistée par ordinateur
 MIN Marché d'intérêt national
 MCA Programme « Ma cantine autrement »
 MUFPF Milan Urban Food Policy Pact
 ODD 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030
 PEDT Projet éducatif de territoire et de nutrition
 PME Petites et moyennes entreprises
 PZA Politique agroécologique et alimentaire de Montpellier
 RALAE Responsables accueil de loisirs associé à l'école
 RC Restauration collective
 RS Restauration scolaire
 RTGS Responsables techniques des groupes scolaires
 SA Systèmes alimentaires
 TPE Très petites entreprises
 UCP Unité centrale de production

(1) CIRAD, UMR ART-Dev, Montpellier, France. www.cirad.fr
 (2) INRAE, UMR MoISA, Montpellier, France. www.inrae.fr
 (3) CIRAD, UMR MoISA, Montpellier, France. www.cirad.fr
 (4) Chaire Unesco Alimentations du monde, Montpellier, France. www.chaireunesco-adm.com
 (5) DPA, Mairie de Montpellier, Montpellier, France. www.montpellier.fr

Plus d'information sur : www.urbalfood.org

Menu à 4 composantes

Mise en place, entre 3 et 4 fois par mois, d'un repas composé d'un menu à 4 composantes au lieu de 5 : desserts ou entrées sont retirés selon l'apport nutritionnel du menu.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Proposer un menu plus en adéquation avec l'appétit des enfants afin de réduire le gaspillage alimentaire constaté tout en conservant l'équilibre nutritionnel recommandé.



Effets positifs

Possibilité pour la DPA de faire des économies et dégrader des marges budgétaires pour monter en qualité.

Réduction du gaspillage alimentaire.

Limitation des émissions de polluants agricoles dans l'environnement.

Sensibilisation des enfants à de nouveaux modes de consommation.

Couverture des besoins nutritionnels.

Possibilité d'achat de produits plus onéreux (bio, labels, signe d'origine).

Repas presque entièrement consommé par les enfants.

Augmentation du temps pour la partie créative de la pause méridienne.

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX RÉFÉRENTIELS DE DURABILITÉ DES SA

LOCALE	ODD DE L'AGENDA 2030
Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre.	1. Instaura des programmes d'une agriculture nourricière et vivrière de proximité.
Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.	12. Lie les territoires urbains, péri-urbains et ruraux afin d'assurer une distribution juste et efficace des ressources en terres.
	3. Promue les dispositifs de protection sociale visant à assurer à tous l'accès à une alimentation saine et durable.
	12. Met en place des politiques de soutien des marchés locaux permettant à la fois de satisfaire les besoins des consommateurs et des producteurs.
	12. Promue et renforce la production alimentaire urbaine et périurbaine locale.
	13. Adapte les menus des cantines scolaires afin de promouvoir une alimentation respectueuse de l'environnement dès le plus jeune âge.
	13. Promue les circuits courts de manière à réduire la production de CO ₂ , nécessaire à l'approvisionnement des villes en nourriture.
	15. Promue des pratiques agricoles, d'élevage et d'agroforesterie respectueuses de l'environnement.

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX RÉFÉRENTIELS DE DURABILITÉ DES SA

LOCALE	ODD DE L'AGENDA 2030
Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre.	1. Instaura des programmes d'une agriculture nourricière et vivrière de proximité.
Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.	12. Lie les territoires urbains, péri-urbains et ruraux afin d'assurer une distribution juste et efficace des ressources en terres.
	3. Promue les dispositifs de protection sociale visant à assurer à tous l'accès à une alimentation saine et durable.
	12. Met en place des politiques de soutien des marchés locaux permettant à la fois de satisfaire les besoins des consommateurs et des producteurs.
	12. Promue et renforce la production alimentaire urbaine et périurbaine locale.
	13. Adapte les menus des cantines scolaires afin de promouvoir une alimentation respectueuse de l'environnement dès le plus jeune âge.
	13. Promue les circuits courts de manière à réduire la production de CO ₂ , nécessaire à l'approvisionnement des villes en nourriture.
	15. Promue des pratiques agricoles, d'élevage et d'agroforesterie respectueuses de l'environnement.

2	3	12	13	15

1	11	14	16	17

1	11	14	16	17

1	11	14	16	17

1	11	14	16	17

Mise en place d'un système de réservation

L'inscription des enfants à la cantine s'effectue toutes les six à sept semaines (période scolaire) sur le logiciel Presto. Sans inscription, l'enfant peut badger et manger à la cantine avec une majoration de frais.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Réduire la surproduction des repas et le gaspillage alimentaire à travers l'organisation d'un système de réservation en restauration scolaire.



Effets positifs

Réduction de la surproduction permettant de faire des économies et dégrader des marges de manoeuvre par d'autres actions.

Réduction du gaspillage alimentaire.

Responsabilisation des parents au sujet du gaspillage alimentaire.

Réduction des inégalités sociales de santé due à l'augmentation du nombre d'enfants bénéficiant des repas nutritionnellement équilibrés de la RS.

Prise de conscience des parents des contraintes de la gestion du système de RS.

Effets négatifs

Augmentation du travail d'organisation pour les parents en particulier pour les mères et les parents célibataires.

Diminution de la possibilité de partager les repas en famille due à l'anticipation et la justification demandée.

Cibles atteintes en chiffres et indicateurs

% Surproduction, 2014 : 15 %

→ 2016 : 11,52 % → 2019 : 5,6 %.

INDICATEURS UTILISÉS Écart entre le nombre de repas réservés et le nombre de repas distribués • % de surproduction des repas.

INDICATEURS À CRÉER Nombre de nouveaux enfants inscrits et qui bénéficient des repas de la cantine.

Lien avec les autres actions
IMPACTE Plus de produits bio et de proximité • Repas alternatif éco-citoyen • Tri généralisé et valorisation des biodéchets • Allotissement plus fin.

INDICATEURS UTILISÉS Écart entre le nombre de repas réservés et le nombre de repas distribués • % de surproduction des repas.

INDICATEURS À CRÉER Nombre de nouveaux enfants inscrits et qui bénéficient des repas de la cantine.

Lien avec les autres actions
IMPACTE Plus de produits bio et de proximité • Repas alternatif éco-citoyen • Tri généralisé et valorisation des biodéchets • Allotissement plus fin.

INDICATEURS UTILISÉS Écart entre le nombre de repas réservés et le nombre de repas distribués • % de surproduction des repas.

INDICATEURS À CRÉER Nombre de nouveaux enfants inscrits et qui bénéficient des repas de la cantine.

Lien avec les autres actions
IMPACTE Plus de produits bio et de proximité • Repas alternatif éco-citoyen • Tri généralisé et valorisation des biodéchets • Allotissement plus fin.

INDICATEURS UTILISÉS Écart entre le nombre de repas réservés et le nombre de repas distribués • % de surproduction des repas.

INDICATEURS À CRÉER Nombre de nouveaux enfants inscrits et qui bénéficient des repas de la cantine.



Tri généralisé et valorisation des biodéchets

Mise en place d'un programme de tri des déchets : équipement, ramassage et valorisation en biogaz ou compost (qui va fournir certains producteurs locaux). Le biogaz alimente un quartier de la ville en électricité (quartier Les Grisettes).

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Effectuer le tri des déchets et valoriser les biodéchets.



Effets positifs

Favonisation de l'économie circulaire.

Contribution à l'économie du territoire en alimentant l'usine de méthanisation en biodéchets.

Réduction de l'utilisation d'énergies fossiles.

Réduction du volume des déchets à incinérer.

Sensibilisation des enfants, des parents et des agents de la RS au tri des déchets et à l'économie circulaire.

Renforcement du lien social grâce à l'interaction entre élèves et agents de la RS.

Prise de conscience des enfants et des agents de l'intérêt du tri et du rôle de chacun.

Conditions de réussite de



Ma cantine autrement (MCA) est un programme d'optimisation de la restauration scolaire décliné en 25 actions visant à améliorer la durabilité de l'offre alimentaire dans les écoles de Montpellier. L'application de la méthode participative URBAL au programme MCA a permis d'identifier les chemins d'impacts de 12 activités du programme sur les différentes dimensions de la durabilité. Les résultats obtenus ont ensuite été retravaillés

en collaboration avec la Direction de la politique alimentaire (DPA) pour les relier aux objectifs opérationnels du programme, établir l'articulation avec divers référentiels normatifs d'évaluation de la durabilité des systèmes alimentaires (Charte P2A, EGAlim, MUFPP, ODD) et identifier ou modifier des indicateurs d'impacts existants ou à créer lors de l'évaluation en 2020. Ce poster présente les résultats de cette collaboration.

B. Intoppa ⁽¹⁾, M. Perignon ⁽²⁾, O. Lepiller ⁽³⁾, O. Roudelle ⁽⁴⁾, G. Chaboud ⁽⁴⁾, L. Lignon ⁽⁵⁾, E. Richer-Granier ⁽⁶⁾, E. Valette ⁽¹⁾. NOVEMBRE 2021

Dimensions de la durabilité



Indicateurs	Sources des témoignages	Références
INDICATEURS UTILISES dont les données sont collectées pour évaluer la performance de l'action.	Enfants : mémoire de Master 2 d'Ophélie Roudelle, ISTHIA, Université Toulouse Jean Jaurès. Fournisseurs : travail de thèse en cours de Veronica Bonomelli, Université Libre de Bruxelles.	Objectifs P2A, Montpellier Méditerranée Métropole, 2015. Mesures de la loi Egalim, CNRC, 2020. Actions recommandées du MUFPP.
INDICATEURS A MOBILISER existants ou dont des données sont déjà disponibles, et qui pourraient évaluer la performance de l'action.	Agents : groupe de travail des restaurateurs scolaires « pilotes » conduit par la DPA en 2019.	Pacts de politique alimentaire urbaine de Milan, cadre de suivi, FAO, 2019.
INDICATEURS A CREER pour améliorer l'évaluation.		ODD : Déclaration de Montpellier, 5 th rencontre annuelle et sommet des maires, 7-8-9 octobre 2019.

Acronymes et abréviations

AERS Agents d'entretien en restauration scolaire	MIN Marché d'intérêt national de restauration scolaire	RALAE Responsables accueil de loisirs associé à l'école
CDD Contrat à durée déterminée	MCA Programme « Ma cantine autrement »	RC Restauration collective
CNPT Centre national de la fonction publique territoriale	MUFPP Milan Urban Food Policy Pact	RS Restauration scolaire
DPA Direction de la politique alimentaire	ODD 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030	RTGS Responsables techniques des groupes scolaires
GEMRCN Groupement d'étude des marchés en restauration collective et de nutrition	PEDT Projet éducatif de territoire	SA Systèmes alimentaires
GES Gaz à effet de serre	PME Petites et moyennes entreprises	TPE Très petites entreprises
GPAO Gestion de production assistée par ordinateur	P2A Politique agroécologique et alimentaire de Montpellier	UCP Unité centrale de production

- (1) CIRAD, UMR ART-Dev, Montpellier, France. www.cirad.fr
- (2) INRAE, UMR MoISA, Montpellier, France. www.inrae.fr
- (3) CIRAD, UMR MoISA, Montpellier, France. www.cirad.fr
- (4) Chaire Unesco Alimentations du monde, Montpellier, France. www.chaireunesco-adm.com
- (5) DPA, Mairie de Montpellier, Montpellier, France. www.montpellier.fr

Plus d'information sur : www.urbaalfood.org

ACTION MISE EN PLACE - 7/12

Barquettes biosourcées et compostables

Les repas sont distribués en barquettes compostables en cellulose de bois à la place des barquettes en plastique. Les barquettes vides sont triées, collectées et valorisées en biogaz et compost à l'usine Ametyst.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Éviter la contamination par des perturbateurs endocriniens et supprimer le plastique. Atteindre la notion de « territoire zéro déchet ».



Effets positifs

Soutien au développement de la filière de production de barquettes biosourcées et compostables.

Diminution de l'utilisation des ressources non renouvelables.

Réduction de la production de déchets plastiques.

Recyclage des matières organiques dans des activités productives.

Amélioration des conditions de travail des agents grâce à une manipulation plus facile des contenants.

Sensibilisation des enfants à l'impact des déchets.

Diminution de l'exposition aux substances toxiques.

Revalorisation de l'image de la cantine (plus éco-responsable).

Dimensions de la durabilité impactées



Cibles atteintes en chiffres et indicateurs

% d'écoles qui utilisent les barquettes compostables, 2016: 0 % → 2019 : 100 % • Poids de déchets plastiques en moins: 150 tonnes/an.

INDICATEURS UTILISES Poids de barquettes plastiques non achetées • % d'écoles qui utilisent les barquettes compostables
• Réactions des enfants à la démarche.
INDICATEURS A CREER % de diminution de déchets plastique • Estimation de la valeur économique des barquettes jetées et valorisées (compost et biogaz).

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX REFERENTIELS DE DURABILITE DES SA

OBJECTIFS DE LA CHARTRE P2A

LOCAL Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.

OBJECTIFS DE LA LOI EGALIM

Fin de l'utilisation de contaminants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique au plus tard le 1^{er} janvier 2025 (loi Egalim).

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPP

28. Favoriser la mise en place de meilleures technologies et infrastructures.

29. Evaluer, réviser et/ou renforcer les systèmes de contrôle alimentaire.

Effets négatifs

Augmentation du coût des contenants de 25 %.

Conditions de réussite de l'action

- Disponibilité du produit sur le marché.
- Mise au point technique du produit.
- Acceptation par le personnel.
- Intégration au traitement des bio-déchets.
- Bonne communication auprès du personnel, enfants et parents sur les objectifs de l'activité.

Facilitateurs

- Volonté politique clairement exprimée et maintenue.
- Loi régulant les teneurs maximales en contaminants dans les aliments.
- Loi interdisant les ustensiles en plastique à usage unique.
- Existence sur le territoire d'une usine de mécanisation capable de valoriser les biodéchets.
- Demande sociétale correspondant à cette action.
- Intégration des outils au PEDT.

Freins à la mise en place de l'action

- Prix supérieur au produit conventionnel.
- Plus grande difficulté d'ouverture des opercules.
- Maintien de l'opercule de scellement en plastique.
- Risque de rupture d'approvisionnement du fait de la sursollicitation par la demande et du manque de structuration des filières de production.

Lien avec les autres actions

IMPACTE Tri généralisé et valorisation des biodéchets.

Témoignages et retours d'expérience

Enfants
« C'est plus écolo pour la planète, il y a trop de plastique et ça pollue. »
« Ça veut dire qu'elles se dégradent, on les met au compost pour avoir de l'engrais. »

ACTION MISE EN PLACE - 8/12

Amélioration des recettes et grammages

Ajustement des recettes et des quantités des plats servis selon leur popularité afin de proposer à l'enfant un repas de qualité, équilibré nutritionnellement, en quantité suffisante et de manière à faciliter l'éducation au goût et éviter le gaspillage alimentaire.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Diminuer le gaspillage alimentaire et garantir l'équilibre nutritionnel, en améliorant les recettes et grammages.



Effets positifs

Obtention de marges de manœuvre budgétaires pour d'autres actions.

Réduction du gaspillage alimentaire.

Baisse du bruit dans la cantine pour un temps de repas apaisé.

Renforcement de la qualité de vie au travail.

Education des enfants au goût.

M meilleure satisfaction des besoins nutritionnels des enfants.

Augmentation de la consommation de légumes chez les enfants.

Changement des pratiques culinaires domestiques des parents.

Motivation et engagement des personnels de l'animation et de la cuisine.

Construction d'une culture professionnelle commune et sentiment d'appartenance.

Cibles atteintes en chiffres et indicateurs

Reste à l'assiette, 2016: 157 g → 2019 : 115 g.

INDICATEURS UTILISES Réactions des enfants à la démarche • Nombre de recettes améliorées et grammages modifiés

• Reste à l'assiette par jour et par enfant.

INDICATEUR A MOBILISER Estimation des économies réalisées.

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX REFERENTIELS DE DURABILITE DES SA

OBJECTIFS DE LA CHARTRE P2A

LOCAL Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre.

Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.

OBJECTIFS DE LA LOI EGALIM

Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPP

15. Réorienter les programmes d'alimentation scolaire afin de proposer des aliments sains et locaux.

Dimensions de la durabilité impactées



Effets négatifs

Frustration de certains enfants de ne pas pouvoir se resservir lorsqu'ils apprécient les plats dont le grammage a été diminué.

Augmentation de la charge de travail.

Diminution de la consommation des légumes chez les enfants qui n'aiment pas la sauce.

Conditions de réussite de l'action

- Implication des RALAE dans les retours sur l'appréciation des menus.
- Ajustement des recettes en fonction des goûts des enfants.

Facilitateurs

- Information transmise aux parents.
- Suivi régulier et mesuré du gaspillage.
- Communication auprès des enfants.
- Intégration des outils au PEDT.

Freins à la mise en place de l'action

- Nécessité de respecter les recommandations nutritionnelles du GEMRCN.

Lien avec les autres actions

EST IMPACTE PAR Plus de produits bio et de proximité.

IMPACTE Formation des agents • Tri généralisé et valorisation des biodéchets

• Repas alternatif éco-citoyen.

IMPACTE MUTUEL Menu à 4 composantes.

ODD DE L'AGENDA 2030

3. Développe des politiques publiques destinées à lutter contre la sous-nutrition et la malnutrition, avec un soin particulier porté à l'enfance, notamment via des mesures concernant les menus scolaires.

12. Réduit la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

13. Adapte les menus des cantines scolaires afin de promouvoir une alimentation respectueuse de l'environnement dès le plus jeune âge.



ACTION MISE EN PLACE - 9/12

Table de tri à pesée intégrée

Outil composé de 4 poubelles surmontées de panneaux indicatifs illustrés et d'une balance intégrée pour chaque poubelle, indiquant le poids de la nourriture jetée.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Sensibilisation des enfants dans l'adoption du tri des déchets et la réduction du gaspillage alimentaire.



Effets positifs

Changements des pratiques chez les enfants et leur famille qui trient mieux leurs déchets et évitent le suremballage.

Réduction du volume des déchets non valorisables à incinérer.

Réduction du gaspillage alimentaire.

Sensibilisation des enfants et agents au gaspillage alimentaire et au tri des déchets et transmission de ces connaissances à leur sphère familiale.

Renforcement du lien social grâce à la coopération avec les agents.

Valorisation et responsabilisation des enfants dans leur rôle de « trieur ».

Dimensions de la durabilité impactée



Effets négatifs

Ajout de tâches et augmentation de la charge de travail (temps du tri, nettoyage des tables).

Risque de stress pour les enfants et agents.

Cibles atteintes en chiffres et indicateurs

Reste à l'assiette, 2016: 157 g → 2019 : 115 g • Nombre de restaurants scolaires utilisant la table de tri: 10/an.

INDICATEURS UTILISES Reste à l'assiette par jour et par enfant • Réactions des enfants et des agents à la sensibilisation au gaspillage • Nombre de restaurants scolaires qui ont mis en place des tables de tri.

INDICATEURS A CREER % de repas alternatifs éco-citoyens qui contiennent des produits locaux non transformés • Nombre d'enfants inscrits qui ont accès à des repas alternatifs éco-citoyens.

Lien avec les autres actions
NECESSITE Formation des agents.
EST IMPACTE PAR Livret pédagogique et carte interactive.
IMPACTE MUTUEL Tri généralisé et valorisation des biodéchets.

Lien avec les autres actions

NECESSITE Formation des agents.

EST IMPACTE PAR Livret pédagogique et carte interactive.

IMPACTE MUTUEL Tri généralisé et valorisation des biodéchets.

OBJECTIFS DE LA CHARTRE P2A

LOCAL Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.

Favoriser la cohésion sociale en soignant le lien avec la nature et les liens entre ville et campagne.

OBJECTIFS DE LA LOI EGALIM

Démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Obligation de tri à la source et valorisation des biodéchets.

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPP

34. Inciter les acteurs du système alimentaire à évaluer et à surveiller les pertes alimentaires et la réduction des déchets.

35. Sensibiliser à la perte et au gaspillage d'aliments.

ACTION MISE EN PLACE - 10/12

Repas alternatif éco-citoyen

Une fois toutes les deux semaines, un menu « plus durable » est proposé, calibré par des diététiciens pour couvrir les besoins nutritionnels et exclusivement composé de produits d'origine végétale.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Sensibiliser les enfants à une alimentation alternative basée sur les protéines végétales moins polluantes en GES et moins gourmandes en eau. Diversifier les modes de consommation dans le plan alimentaire durable.



Effets positifs

Obtention de marges de manœuvre budgétaires pour d'autres actions.

Réduction des émissions de GES.

Réduction du gaspillage alimentaire.

Simplification du travail des agents car ce repas est commun à tous les enfants.

Réduction des inégalités sociales et de santé.

Renforcement de la cohésion sociale.

Sensibilisation des enfants, agents et des animateurs à un nouveau modèle de consommation alimentaire.

Réduction des différences culturelles alimentaires entre les enfants inscrits en régime classique et « sans viande » (régime halal ou casher).

M meilleure satisfaction des besoins nutritionnels des enfants.

Cibles atteintes en chiffres et indicateurs

2015 : 0 repas alternatif éco-citoyen

2020 : 1 toutes les deux semaines.

INDICATEURS UTILISES Nombre de repas alternatifs éco-citoyens servis • Réactions des enfants, des agents et des parents à la démarche.

INDICATEURS A CREER % de repas alternatifs éco-citoyens qui contiennent des produits locaux non transformés • Nombre d'enfants inscrits qui ont accès à des repas alternatifs éco-citoyens.

Lien avec les autres actions

• Amélioration des recettes et grammages • Plus de produits bio et de proximité • Livret pédagogique et carte interactive.

Lien avec les autres actions

EST IMPACTE PAR Formation des agents

• Amélioration des recettes et grammages • Plus de produits bio et de proximité • Livret pédagogique et carte interactive.

OBJECTIFS DE LA CHARTRE P2A

LOCAL Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.

Favoriser la cohésion sociale en soignant le lien avec la nature et les liens entre ville et campagne.

OBJECTIFS DE LA LOI EGALIM

Plan pluriannuel de diversification de protéines incluant des alternatives à base de protéines végétales dans les repas proposés à partir du 1^{er} novembre 2019.

Les gestionnaires de RS sont tenus de proposer, au moins une fois par semaine, un menu végétarien, sur une durée de 2 ans.

ACTIONS RECOMMANDÉES DU MUFPP

7. Promouvoir une alimentation durable.

15. Réorienter les programmes d'alimentation scolaire afin de proposer des aliments sains et locaux.

ACTION MISE EN PLACE - 11/12

Livret pédagogique et carte interactive

La DPA et l'association Terre Nourricière ont co-construit des outils pédagogiques pour sensibiliser les enfants à l'alimentation durable, intégrer les enfants à leur territoire à travers l'alimentation, et sensibiliser les agents de terrain et les parents.

Objectif(s) et dimension(s) de la durabilité visés par l'action

Sensibiliser les enfants à l'alimentation durable au travers d'activités ludiques et pédagogiques.



Effets positifs

Augmentation de la curiosité et de l'intérêt des enfants pour l'origine des aliments et de la géographie régionale.

Amélioration de la connaissance de la saisonnalité, du territoire et de l'approvisionnement local.

Diffusion des connaissances étendue à la sphère familiale.

Bien-être dû au sentiment de reconnaissance des enfants.

Dimensions de la durabilité impactées



Cibles atteintes en chiffres et indicateurs

Écoles qui ont mis en place le projet d'animation MCA : 9 écoles
• Diplôme éco-écologiste : 250 enfants (2018/2019).

INDICATEURS UTILISES Nombre d'écoles dans lesquelles il y a eu une animation à partir des livrets, cartes magnétiques, etc. • Nombre d'enfants ayant obtenu le diplôme d'éco-écologiste.

INDICATEUR A CREER Réactions des enfants à l'activité.

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX REFERENTIELS DE DURABILITE DES SA

OBJECTIFS DE LA CHARTRE P2A

LOCAL Favoriser la cohésion sociale en soignant le lien avec la nature et les liens entre